

COMITE TECHNIQUE DU 18/06/2019

Préfecture de la Vienne

Absence de madame la préfète.

1) Organisation de l'accueil téléphonique au service des sécurités.

L'utilisateur pouvait joindre les services des armes (2 ETP) et des permis de conduire (1,8 ETP) en semaine. A la place la préfète met en place une permanence dans chacun des services (14-16h30). **Commentaire CGT** .C'est un recul pour les usagers, les services sont déjà sous pression, c'est un palliatif pour pouvoir instruire les dossiers.

Vote 6 abstentions.

2) Modification des horaires d'accueil public

De 08h15 d'amplitude horaire on passe à 05h45 (erreur de la présentation qui indique 06h15), fermeture de 12h00 à 13h30 et fermeture générale à 16 heures. **Commentaire CGT**. C'est encore un éloignement du service public, les usagers profitaient de leur pause méridienne pour débloquer des télé-procédures en venant à la préfecture. Il n'est pas prévu de vigile à 13 heures, la situation va être tendue devant le rideau d'entrée du bâtiment Haussmann.

Vote contre 1 CGT

pour 5 FO

3 Charte télétravail

2 jours maximum par semaine à discrétion du personnel, 6 mois dans le poste requis, téléphone portable fourni par l'administration.

Vote 6 pour

4) Bilan social

5% des personnels ont eu un accident de travail en 2018, demande de la CGT de lister les accidents, convoquer le CHSCT à chaque fois. Pas de réponse claire sinon l'assurance que l'on nous tiendra au courant.

5) Bilan performance 2018

S'engage une discussion sur la fin des nombreux contrats vacataires qui tombent cet été. Le SG nous traduit l'efficacité comme un rendement individuel coupé du flux, et en même

temps nous parle de norme et cadence (cartes grises, passeports, CNI,) sans donner de chiffres. Nous invite à prendre connaissance des normes avec la directrice du CERT cartes grises. **Commentaire CGT.** On craint des dérapages managériaux quand les stocks vont monter et on sera vigilant.

6) Circulaire du 12/04/19 sur la gestion des emplois à forte responsabilité

La présentation par la direction est sommaire d'ailleurs on nous dit clairement qu'il n'est pas souhaité de questions pointues. **Commentaire CGT.** On individualise de plus en plus les agents sur des critères opaques, sauf que cela touche aussi la rémunération avec ce dispositif. Ce n'est pas le choix que font la majorité des personnels qui rentrent dans la fonction publique, la stabilité est un critère essentiel .

On commence par les A et la CGT s'opposera à l'individualisation des parcours et rémunérations sur les autres catégories, qui sont en opposition avec le statut du fonctionnaire.